

**FORMULAIRE D'AUTORISATION DE
TRANSFERT DE PLACEMENTS**

 1111, rue Georgia Ouest, bureau 700
 Vancouver (C.-B.) Canada V6E 4T6
 Sans frais 1 855 787-0493

Réservé à l'usage interne : N° de confirmation _____ Nom d'utilisateur _____

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE TITULAIRE DU COMPTE

Nom du titulaire principal du compte (prénom, initiales, nom de famille)		Numéro d'assurance sociale	
Nom du cotitulaire du compte (prénom, initiales, nom de famille)		Numéro d'assurance sociale	
Adresse du domicile		Ville	Province Code postal

2. INSTITUTION RÉCEPTRICE

Remarque : Veuillez joindre une copie du dernier relevé de votre compte (dont une liste de tous les actifs) auprès de l'institution cédante, sinon, un retard ou le refus catégorique du transfert pourrait s'ensuivre. Veuillez envoyer les fonds au courtier n° 7799 par le biais de A\$M. Veuillez poster les chèques à l'adresse suivante :

Financière Aviso inc.		700 - 1111, rue Georgia Ouest, Vancouver (C.-B.) Canada V6E 4T6		Téléphone	
Code du représentant	7799	5083	CRED	Télécopieur	
N° de courtier		N° DTC		IDUC	
Nom de la personne-ressource					
Type de compte (faites un choix) :					
<input type="radio"/> RER <input type="radio"/> RER de conjoint <input type="radio"/> CRI/RERI <input type="radio"/> REIR <input type="radio"/> Non enregistré <input type="radio"/> Conjoint/avec droit de survie <input type="radio"/> Fiducie non officielle <input type="radio"/> CELI <input type="radio"/> CAD					
Devise :					
<input type="radio"/> FRR <input type="radio"/> FRR de conjoint <input type="radio"/> FRV/FRRI <input type="radio"/> FRVR <input type="radio"/> FRRP <input type="radio"/> Succession <input type="radio"/> Société <input type="radio"/> Fiducie officielle <input type="radio"/> CELIAPP <input type="radio"/> USD					
Numéro de compte					

3. AUTORISATION DU TITULAIRE DU COMPTE (LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE SIGNER)

Nom de l'institution cédante		Numéro de compte	
Adresse			

Je vous autorise à transférer chez Qtrade Investissement direct (« QID ») le compte que vous avez à mon nom et j'autorise QID à recevoir ce compte. Ces instructions sont transmises sous réserve que QID approuve mon compte. J'ai aussi demandé à QID d'agir en mon nom pour résoudre les ajustements ou différences de comptes accessoires pouvant survenir à la suite de cette demande de transfert de compte.

Transfert (faites un choix) :
 Tout en nature** (tel quel)
 Tout en liquide*
 Tous les actifs, mais mixtes, en nature** et en liquide* (conformément à la liste de la feuille jointe)
 Partiel - En nature** et/ou en liquide* (conformément à la liste de la feuille jointe)

Commentaires : _____

* Si j'ai demandé un transfert en liquide, j'autorise la liquidation d'une partie ou de la totalité de mes placements. J'accepte de payer les frais ou les ajustements applicables, devant être payés avant le transfert de mon compte.

** Si j'ai demandé un transfert en nature, j'autorise la liquidation de _____ pour payer les frais ou les ajustements applicables, ou les paiements minimaux de FRR/FRV, devant être payés avant le transfert de mon compte.

Par les présentes, je demande le transfert de mon compte et des placements s'y trouvant conformément aux instructions ci-dessus. Si pour une raison quelconque, certaines valeurs mobilières se trouvant dans mon compte ne peuvent être transférées chez QID conformément aux présentes instructions, je demande que vous me contactiez immédiatement afin de m'indiquer les valeurs mobilières concernées et la raison de l'impossibilité du transfert.

Pour les transferts vers un CELIAPP, j'atteste que le montant transféré n'entraîne pas un excédent de CELIAPP.

En signant ce document, je confirme avoir lu et compris le document d'information et j'autorise le transfert de mes comptes et des placements s'y trouvant, conformément aux instructions ci-dessus.

J'ai joint la copie la plus récente de mon relevé de compte de l'institution cédante.

x	_____	x	_____
Signature du titulaire principal du compte	Date (jj/mm/aaaa)	Signature du cotitulaire du compte	Date (jj/mm/aaaa)

4. RÉSERVÉ À L'INSTITUTION CÉDANTE

Nous avons transféré _____ \$	Montant des frais de transfert _____ \$	Devise :
depuis le compte suivant :		
<input type="radio"/> RER <input type="radio"/> RER de conjoint <input type="radio"/> CRI/RERI <input type="radio"/> REIR <input type="radio"/> Non enregistré <input type="radio"/> Conjoint/avec droit de survie <input type="radio"/> Fiducie non officielle <input type="radio"/> CELI <input type="radio"/> CAD		
<input type="radio"/> FRR <input type="radio"/> FRR de conjoint <input type="radio"/> FRV/FRRI <input type="radio"/> FRVR <input type="radio"/> FRRP <input type="radio"/> Succession <input type="radio"/> Société <input type="radio"/> Fiducie officielle <input type="radio"/> CELIAPP <input type="radio"/> USD		
FRR : <input type="radio"/> Admissible <input type="radio"/> Non admissible FRV : <input type="radio"/> Ancien <input type="radio"/> Nouveau		
Régime de conjoint :	<input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui	Si oui : _____
		Num de l'époux ou du conjoint de fait (prénom, initiales, nom de famille)
		Numéro d'assurance sociale
Immobilisé :	<input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui	Fonds immobilisés \$ _____
		Droit applicable _____

J'atteste que les renseignements figurant dans ce formulaire sont exacts et complets, et que le minimum (FERR/FRRP)/maximum (FRV/FRRI) a été respecté pour l'année en cours.

x	_____	x	_____
Nom de la personne autorisée	Téléphone	Signature autorisée	Date (jj/mm/aaaa)

FORMULAIRE D'AUTORISATION DE
TRANSFERT DE PLACEMENTS1111, rue Georgia Ouest, bureau 700
Vancouver (C.-B.) Canada V6E 4T6
Sans frais 1 855 787-0493

5. AVIS AU CLIENT CONCERNANT LES TRANSFERTS DE COMPTES

Cet avis d'information au client vise à vous renseigner sur le processus de transfert de compte. **Vous devez lire attentivement ce document avant de signer le Formulaire d'autorisation de transfert de placements.** Si vous avez des questions après la lecture de ce document, n'hésitez pas à contacter un représentant de Qtrade Investissement direct au 1 877 787-2330 ou à DirectInvesting@qtrade.ca

A. Quelle est la différence entre EN LIQUIDE et EN NATURE?

« **En liquide** » signifie que tous vos actifs n'étant pas actuellement sous forme liquide doivent être liquidés, vendus, rachetés, etc. afin que votre compte puisse être transféré en liquide à l'institution réceptrice.

IL EST IMPORTANT DE SIGNALER QUE SI VOUS DEMANDEZ UN TRANSFERT **EN LIQUIDE**, LES TRANSACTIONS SERONT RÉALISÉES AUX PRIX DU MARCHÉ. LES TRANSACTIONS SERONT EFFECTUÉES SELON LA RÉGLE DU MEILLEUR EFFORT POSSIBLE APRÈS RÉCEPTION DU FORMULAIRE DE TRANSFERT ET SERONT SUJETTES AUX COMMISSIONS NORMALES. POUR ÉVITER TOUT DÉLAI, VOUS DEVRIEZ DEMANDER VOUS-MÊME LES TRANSACTIONS À L'INSTITUTION CÉDANTE IMMÉDIATEMENT APRÈS AVOIR SIGNÉ CE FORMULAIRE D'AUTORISATION DE TRANSFERT DE PLACEMENTS.

« **En nature** » signifie que vous demandez le transfert de votre compte en l'état. Si le compte contient des placements et un solde en liquide, les placements et le solde en liquide seront transférés tels quels.

B. En combien de temps sera réalisé le transfert?

La durée nécessaire pour terminer le transfert de votre compte dépendra principalement du type du compte et de la nature des placements qu'il contient. Veuillez prendre note que vos actifs ne seront peut-être pas tous transférés en même temps. Les réglementations actuelles de l'OCRCVM stipulent que les transferts peuvent demander environ 10 jours ouvrables à compter de la réception de la demande par l'institution cédante, si le transfert est acheminé par le service Notification en ligne – transfert de compte (NELTC). Si le transfert n'est pas réalisé par le NELTC, la durée du transfert peut dépasser 10 jours ouvrables.

La durée de transfert de certains types de comptes enregistrés peut être supérieure, notamment :

Comptes immobilisés :

Ces comptes sont généralement plus longs à transférer, car d'autres documents sont nécessaires pour que l'institution réceptrice puisse administrer le compte, conformément aux lois provinciales et fédérales en vigueur. Il est IMPORTANT de vous assurer que le compte ouvert dans la nouvelle institution est un compte IMMOBILISÉ et qu'il relève de la même loi provinciale ou fédérale que votre compte actuel. Si vous ne le faites pas, le transfert de votre compte pourrait être retardé.

Comptes de conjoint :

Ces types de comptes peuvent demander 12-25 jours ouvrables et vous devez vous assurer que le compte dans la nouvelle institution est aussi un compte DE CONJOINT. Autrement, le transfert pourrait être retardé.

Comptes de FERR :

Les transferts de comptes de FERR peuvent être plus longs que les délais réglementaires, car l'institution cédante doit généralement verser au client le paiement minimal du FERR de toute l'année. Ce paiement doit être réalisé avant que le transfert puisse être exécuté. Afin d'éviter tout délai supplémentaire, assurez-vous qu'il y a suffisamment de fonds dans votre compte de FERR pour couvrir le paiement minimal.

La durée de transfert peut être supérieure pour certains types de placements, dont les suivants :

Fonds communs de placement :

Actuellement, la durée de transfert complet des fonds communs de placement est plus longue, ce qui peut causer un retard au niveau de votre nouveau compte, car il faut réenregistrer le fonds commun de placement auprès des sociétés de fonds communs. En moyenne, les transferts de fonds communs de placement nécessitent 5-10 jours ouvrables après que l'institution réceptrice a reçu la procuration appropriée concernant le fonds commun de placement. Si les unités de fonds rachetées dans un processus de transfert en liquide ont été à l'origine achetées dans le cadre d'une option de frais d'acquisition reportés (FAR), il est possible que la vente de ces unités occasionne des frais de rachats exigés par la société de fonds communs.

Tout transfert entrant de titre de fonds communs de placement pour lequel une commission de suivi doit être versée peut être échangé contre un titre d'une catégorie ou d'une série correspondante du même fonds commun de placement sans commission de suivi, ou si une telle catégorie ou série n'est pas disponible, Qtrade Investissement direct appliquera une remise du courtier pour toute commission de suivi reçue. Pour en savoir plus, veuillez consulter le livret *Conventions de client et documents d'information*.

Certificat de placement garanti (CPG) :

Veuillez consulter les modalités auprès de l'institution conservant actuellement vos placements pour vous assurer que le CPG est transférable.

Autres produits de placement :

De nombreux autres produits de placement risquent d'être non transférables, non remboursables ou encore occasionner d'autres retards. On pense notamment aux prêts hypothécaires, aux valeurs mobilières étrangères et aux obligations non transférables (exigences de coupures minimales).

C. Que se passe-t-il si une demande de transfert est refusée par l'institution cédante?

L'institution cédante peut refuser une demande de transfert pour diverses raisons, dont l'insuffisance de fonds pour couvrir les frais, l'absence de confirmation pour un compte immobilisé et le fait que le compte ne soit pas en règle (marge déficitaire, positions à découvert, etc.). Si l'institution cédante refuse la demande de transfert pour quelque motif que ce soit, elle retourne généralement la demande non traitée à l'institution réceptrice. Lorsque les raisons du refus ont été corrigées, la demande de transfert peut être envoyée de nouveau et l'institution cédante aura environ 10 jours ouvrables à compter de la date de réception de la demande pour traiter le transfert.

D. Que deviennent mes plans systématiques lorsque je transfère mon compte?

Après le transfert d'un compte prête-nom, tous les plans systématiques sont réliés par l'institution cédante (p. ex., RRD, CPA, retraits automatiques, paiements de FRR). Pour configurer un plan systématique chez Qtrade Investissement direct, vous devez remplir et envoyer le formulaire approprié disponible dans www.qtrade.ca sous « Télécharger les formulaires ».

E. Quel sera le coût du transfert de mon compte?

La plupart des institutions exigent des frais de transfert sortant, dont le montant varie. Vous devez vous assurer que votre compte chez l'institution cédante contient suffisamment de fonds pour couvrir les frais de transfert et les frais administratifs, faute de quoi l'institution cédante pourra refuser la demande de transfert, ce qui retarderait tout le processus.

F. Transferts de CELIAPP

Excédent de CELIAPP. Pour obtenir plus d'information, rendez-vous à canada.ca/cotiser-transférer-trop-celiapp.

De REER de conjoint à CELIAPP

e comprends que si je transfère des biens d'un REER au profit de l'époux ou du conjoint de fait selon duquel je suis le rentier, je ne suis pas autorisé à transférer des montants du REER si mon époux ou conjoint de fait a cotisé des montants à l'un de mes REER au profit de l'époux ou de conjoint de fait au cours de l'année en cours ou des deux années civiles précédentes. Si j'effectue un tel transfert, le montant du transfert sera :

- un retrait imposable de mon REER. Pour plus d'information, rendez-vous à canada.ca/retraits-reer-profit-epoux-conjoint-fait.
- une nouvelle cotisation à mon CELIAPP. Pour plus d'information, rendez-vous à canada.ca/participer-celiapp

DE CELIAPP à REER ou FEER

Je comprends que si j'ai un excédent de CELIAPP au moment du transfert et que je transfère des biens de mon CELIAPP à mon REER ou FERR, toute partie du montant transféré qui dépasse la juste valeur marchande (JVM) totale de tous les biens détenus dans tous mes CELIAPP au moment du transfert, moins l'excédent de CELIAPP au moment du transfert, sera traitée à la fois comme :

- un retrait imposable de mon CELIAPP, qui doit être inclus à titre de revenu dans ma déclaration de revenus et de prestations pour l'année du transfert
- une nouvelle cotisation à un REER au moment du transfert dans mon REER ou mon FERR

Pour en savoir plus, rendez-vous à canada.ca/transfert-entre-celiapp-reer-ferr.

